



Pour en finir avec « l'antisémitisme »

Par [Jean Bricmont](#)

Mondialisation.ca, 28 juillet 2008

28 juillet 2008

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Politique et religion](#)

S'il est une expression bien française, c'est « Paris vaut bien une messe » ! Fallait-il condamner Henri IV pour racisme anticatholique ? Les conversions pour raison d'opportunité sont légions, surtout lors de mariages. Lorsque l'époux ou l'épouse est riche, cela suscite toujours de l'ironie et l'on s'en gausse dans les chaumières, avec ou sans Siné. Mais il a suffi que cette ironie ait pour objet un mariage où la riche épouse est de confession juive, pour qu'une icône de la caricature française soit chassée de Charlie Hebdo, pour « antisémitisme ».

Les raisons invoquées par Charlie pour justifier cette expulsion sont parfaitement ridicules. L'une, c'est que la rumeur (de la conversion) était fausse. C'est certes regrettable, mais Charlie n'est pas connu comme étant un journal qui vérifie soigneusement ses sources. Faut-il fouiller dans les archives pour vérifier si une fausse rumeur otanesque ne serait pas par hasard glissée dans leurs colonnes lors de la guerre du Kosovo ? L'autre raison est encore plus comique : il s'agissait de la vie privée de Jean Sarkozy. Mais le catholicisme de Mme Betancourt, dont Charlie fait ses choux gras, est peut-être ridicule et l'on peut s'en moquer, mais il relève entièrement de sa vie privée ; de plus, contrairement à Jean Sarkozy, Mme Betancourt n'exerce aucune fonction officielle en France (« vedette médiatique » n'étant pas encore une telle fonction). Sa vie privée devrait, peut-être, être plus protégée que celle d'un élu.

Sur le fond, on reproche à Siné d'insinuer que le fait d'être juif (ou d'être marié à une personne de confession juive) permet « de faire du chemin dans la vie ». Manifestement, vu le contexte, il voulait dire que c'est l'opportunisme, attribué (à tort) au fils Sarkozy, qui permet « de faire du chemin dans la vie ». Mais que penser du fait qu'un simple journaliste, Claude Askolovitch, en lançant une accusation radiophonique d'antisémitisme, peut ainsi faire virer un des plus grand caricaturistes de France ? Si l'on voulait faire croire à la population qu'il existe un « pouvoir juif » tout-puissant, il n'est pas évident qu'on s'y prendrait autrement. C'est le larbinisme de Val et de ses collègues qui suggère qu'être juif aide à réussir, pas les écrits de Siné (d'aucuns suggèrent que Val a simplement profité de l'occasion pour se débarrasser d'un collaborateur qu'il détestait ; mais quoi qu'il en soit, le fait est que l'accusation d'antisémitisme permet de « casser » n'importe qui, sans possibilité de défense, sans débat contradictoire, sans procès équitable ; c'est l'analogie moderne des lettres de cachet).

Cette affaire, vue dans le contexte des attaques répétées de Charlie contre les musulmans, amène la liberté d'expression en France à une croisée des chemins : soit on déclare une fois pour toutes que les musulmans et les catholiques sont des cibles légitimes qui doivent subir en silence toutes les insultes et toutes les caricatures, mais que tout propos désobligeant

contenant le mot « juif » ou « sioniste » est tabou, soit cette affaire permettra de faire sauter ce verrou. Dans le premier cas, il ne faut se faire aucune illusion : un tel traitement différentiel suscitera (et suscite sans doute déjà) un antisémitisme massif, bien que silencieux et ignoré des élites médiatiques.

Sur le fond, cette sinistre affaire, qui fait suite à celles impliquant Dieudonné, Mermel, Boniface, Ménargues, Morin et bien d'autres, aurait une issue heureuse si elle permettait de clarifier une fois pour toutes les limites de la liberté d'expression. Bien sûr on peut interdire un appel à commettre immédiatement une action illégale, mais aucune opinion générale sur l'histoire, les religions, les superstitions, les idéologies ou les groupes humains (les « races »), qu'elle soit vraie ou fausse, ignoble ou non, ne doit tomber sous le coup de la loi.

Les poursuites judiciaires en chassé-croisé où des musulmans, ou des descendants d'esclaves et de colonisés, cherchent à mettre en place une sorte de sionisme du pauvre pour faire condamner ce qui ne leur plait pas, comme les caricatures antireligieuses ou certaines vues sur l'histoire du colonialisme, démontrent qu'il est impossible d'exercer la censure de façon non sélective, à moins de réduire tout le monde au silence.

Passons aux choses sérieuses : dans le New York Times (18 juillet), Benny Morris, un des principaux « nouveaux historiens » israéliens (que d'aucuns s'acharnent à présenter comme un progressiste et un pacifiste) déclare qu'Israël « attaquera presque certainement l'Iran d'ici quatre à sept mois ». La seule alternative serait, à terme, une « attaque nucléaire préventive » contre l'Iran. En d'autres termes, une telle attaque serait la seule alternative à la perte du monopole nucléaire israélien dans la région. Menace réelle ou bluff ? D'après le Sunday Times, Bush a déjà donné le « feu orange » aux Israéliens. S'ils menacent et n'attaquent pas, ils auront l'air idiot (vu que l'Iran ne va sûrement pas reculer). S'ils attaquent, c'est qu'ils sont fous. Mais la guerre au Liban en 2006, qui s'est terminée récemment par un échange de prisonniers qui aurait pu avoir lieu avant cette guerre, était déjà de la folie.

C'est pourquoi toute l'agitation en France sur les caricatures, le voile, et les accusations d'antisémitisme, n'est pas seulement ridicule, mais peut s'avérer tragique. Tout cela prépare les esprits à la guerre. Si l'Iran est attaqué, la réaction dominante sera, « c'est bien fait pour les mollahs ». C'est oublier qu'en Iran, il n'y a pas que des mollahs, comme en Irak il n'y avait pas que « Saddam » ; que le Hezbollah a été créé par l'invasion israélienne du Liban en 1982, que les Palestiniens, soixante ans après avoir été chassés de leurs terres, demandent encore justice et que la guerre au Liban en 2006 a été une défaite pour Israël. Aucune des guerres coloniales récentes n'est « courte et joyeuse ». Les Occidentaux doivent apprendre à vivre dans un monde qu'ils ne dominent plus.

L'agitation contre l'Islam, ainsi que l'épouvantail de l'antisémitisme, ont une seule et même fonction : empêcher de prendre conscience du fait qu'au Moyen-Orient, on a d'abord fait payer les Palestiniens pour les crimes commis en Europe contre les juifs, et qu'ensuite, on a montré du doigt tous ceux qui, pour une raison ou une autre, défendaient les victimes de cette immense injustice.

À la « psychose du juif persécuté », pour reprendre l'expression de Gisèle Halimi dans sa lettre à Philippe Val, répond le fantasme de la « seule démocratie au Moyen-Orient » menacée par ses voisins. En France, les juifs ne sont pas persécutés, ce sont les « antisémites », réels ou supposés, qui le sont. Israël n'est pas menacé, mais menaçant. La lutte pour la liberté d'expression n'est pas seulement la défense d'une conquête ancienne,

mais aussi une lutte pour faire sortir la pensée du carcan où l'ont enfermée des décennies de propagande pro-israélienne.

Il est urgent, dans l'intérêt de la paix, de libérer les esprits de la peur de l'accusation d'antisémitisme, de dé-sioniser la vision que nous avons du Moyen-Orient et d'oublier Charlie Hebdo.

(juillet 2008)

Jean Bricmont, est un physicien et essayiste belge. Il est actuellement professeur de physique théorique à l'université catholique de Louvain, dans l'unité de physique théorique et de physique mathématique. Contact: jean.bricmont@uclouvain.be

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Jean Bricmont](#), Mondialisation.ca, 2008

Articles Par : **[Jean Bricmont](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca